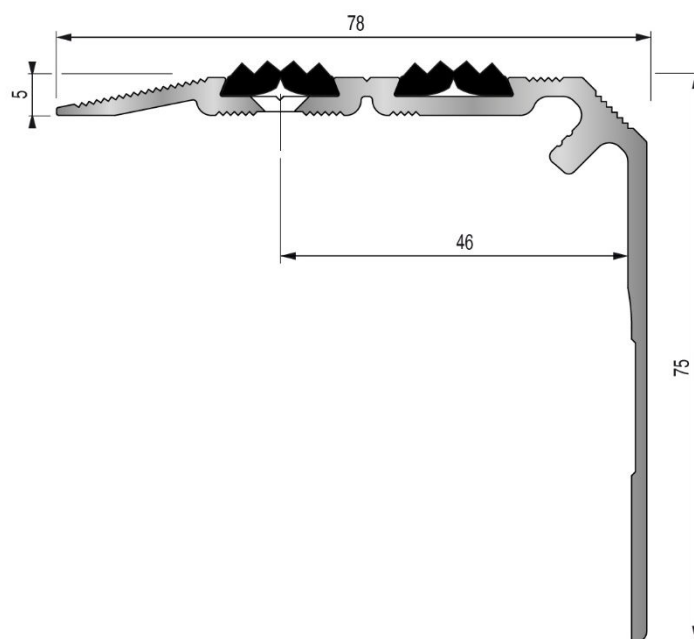


FT598 – Nez de marche 78V*Modèle 78V***Descriptif**

Nez de marche en aluminium anodisé avec inserts antidérapants en PVC noir.

Sécurise les escaliers en réduisant les risques de glissade.

Protège et rénove les supports.

Fixation : à visser.

Pose rapportée.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Trafic tertiaire.

Matières

- Nez de marche : alliage d'aluminium EN AW-6060 anodisé
- Inserts : PVC souple

Références

Modèle	Matière et finition	Longueur	Référence
78V	Aluminium anodisé naturel + inserts PVC noir	3,00 m	28 01 350

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Perçage	Les profilés sont percés de 13 trous fraisés (entraxe 240 mm, 1er trou à 60 mm)

Mise en œuvre

- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous et percer le support à l'aide d'un foret Ø5.
- Insérer les chevilles Ø5 x 25 (référence 39 60 000 – chevilles vendues séparément, cf. § Options).
- Positionner le profilé et visser avec les vis TF Ø3,5 x 30 (référence. 39 19 000 – vis vendues séparément, cf. § Options).
- Installer les inserts dans les rainures en les pinçant.
- Le montage des inserts peut être terminé par une goutte de colle instantanée déposée à chaque extrémité du profilé.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3.5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 000



Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03